

Centre Communal d'Action Sociale de
SCHERWILLER

Liste des délibérations du Conseil d'Administration
du 6 novembre 2024

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- Convocation des membres du Conseil d'Administration le 28 octobre 2024
- Affichage en Mairie le 6 novembre 2024

La séance est ouverte à 18 heures 30 en présence de Mesdames Régine DIETRICH, Président de séance, Claudine GUILLEMIN, Christelle HIRSCHMANN, Anne RIFF, Annick SUTTER, Karine VOGELISEN, Manon WOTOWIEC, secrétaire de séance et Monsieur Maurice GOETTELMMANN, membres du C.C.A.S.

Étaient absents et excusés :

- M. Olivier SOHLER, Président du CCAS de Scherwiller,
- M. Marc HEIMBURGER, Vice-Président du CCAS de Scherwiller,
- Mme Clémentine JEHL, membre du CCAS de Scherwiller
- M. Albert MARCOT, membre du CCAS de Scherwiller,
- M. Yves SCHNELL, membre du CCAS de Scherwiller,
- M. Charles SITZENSTUHL, représentant la Collectivité européenne d'Alsace.

Monsieur Olivier SOHLER a donné procuration à Madame Régine DIETRICH
Monsieur Marc HEIMBURGER a donné procuration à Mme Annick SUTTER
Monsieur Albert MARCOT a donné procuration à Mr Maurice GOETTELMMANN
Monsieur Yves SCHNELL a donné procuration à Mme Claudine GUILLEMIN

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Absents et excusés : 2

Procurations : 4

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DESIGNE à l'unanimité Madame Manon WOTOWIEC secrétaire de séance.

DECISIONS

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2024	Adopté à l'unanimité
---	----------------------

<p>2. Finances :</p> <p>2.1. Budget général du CCAS : budget supplémentaire 2024</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>2.2. Budget annexe DM n° 1</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>3. Personnel :</p> <p>3.1. Création d'un poste d'aide-soignante à temps plein à partir du 1^{er} décembre 2024</p> <p>3.2. Création d'un poste d'aide-soignante à temps plein à partir du 1^{er} janvier 2025</p> <p>3.3. Création d'un poste d'agent social à mi-temps à partir du 1^{er} décembre 2024</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>4. Cadeau de Noël des résidents</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>5. Fête de Noël des anciens</p>	<p>Acté</p>
<p>6. Cadeau de fin d'année en faveur du personnel</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 06 novembre 2024

Membres en exercice : 13
Procurations : 4

Présents : 8

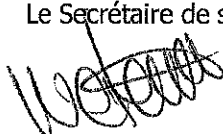

Absents et excusés : 5

EXTRAIT DE DELIBERATION

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2024.

Le procès-verbal de la séance du 18 septembre 2024, préalablement diffusé, est **approuvé à l'unanimité**.

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt	Par procuration à Annick SUTTER	X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine					
MARCOT Albert		Par procuration à Maurice GOETTELMANN	X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves		Par procuration à Claudine GUILLEMIN	X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Secrétaire de séance</p>  <p>Manon WOTOWIEC</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Président de séance</p>  <p>Régine DIETRICH</p>
--	---

SCOUS-PREFECTURE
12 NOV. 2024
57 SELESTAT-ERSTEIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 06 novembre 2024

Membres en exercice : 13 Présents : 8 Absents et excusés : 5
Procurations : 4

EXTRAIT DE DELIBERATION

2. Finances :

2.1 Budget général du CCAS : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Mme Régine DIETRICH, Président de séance

- **FONCTIONNEMENT** Dépenses : 19 676,29 Euros
 Recettes : 19 676,29 Euros
 Excédent : ./.
- **INVESTISSEMENT** : Dépenses : 9 768,- Euros
 Recettes : 9 768,- Euros
 Excédent : ./.

Il est demandé au Conseil d'Administration,

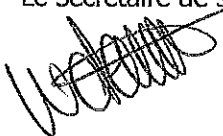
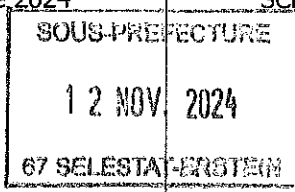

D'APPROUVER le budget supplémentaire 2024, comme ci-dessus présenté.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

APPROUVE le budget supplémentaire 2024, comme ci-dessus présenté.

ADOpte A l'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt	Par procuration à Annick SUTTER	X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine					
MARCOT Albert		Par procuration à Maurice GOETTELMMANN	X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves		Par procuration à Claudine GUILLEMIN	X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Secrétaire de séance  Manon WOTOWIEC		Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Président de séance  Régine DIETRICH
--	---	--

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 06 novembre 2024

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Absents et excusés : 5

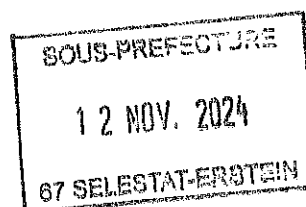
Procurations : 4

EXTRAIT DE DELIBERATION

2. Finances :

2.2. Budget annexe DM n° 1

Rapporteur : Mme Régine DIETRICH, Président de séance



670011758	Ehpad "Résidence de l'Alumnat"	DM n°1 2024
Code INSEE	EHPAD SCHERWILLER PA CCAS	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

DM fonctionnement



Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
EXPLOITATION				
D-64411 : Rémunération principale	0,00 €	45 730,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	0,00 €	45 730,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7718 : Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	28 065,00 €
R-773 : Mandats annulés (sur exerc. antér.) ou atteints de échéance quadri	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 865,00 €
TOTAL RB19 : Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45 730,00 €
Total EXPLOITATION	0,00 €	45 730,00 €	0,00 €	45 730,00 €
Total Général		45 730,00 €		45 730,00 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, a approuvé cette décision modificative.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt	Par procuration à Annick SUTTER	X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine					

MARCOT Albert		Par procuration à Maurice GOETTMANN	X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves		Par procuration à Claudine GUILLEMIN	X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Secrétaire de séance</p>  <p>Manon WOTOWIEC</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Président de séance</p>  <p>Régine DIETRICH</p>
--	---

SOUS-PREFECTURE
 12 NOV. 2024
 67 SELESTAT-ERSTEIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 06 novembre 2024

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Absents et excusés : 5

Procurations : 4

EXTRAIT DE DELIBERATION

3. Personnel

3.1. Création d'un poste d'aide-soignant à temps plein à partir du 1^{er} décembre 2024

Rapporteur : Mme Régine DIETRICH, Président de séance

Suite à la poursuite de disponibilité pour convenances personnelles d'une aide-soignante, il nous faut créer ce poste pour pourvoir à son remplacement.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver la création d'un emploi permanent d'aide-soignant à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2024.


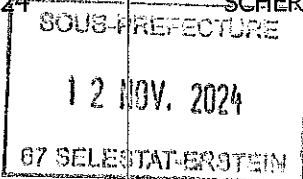

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53.

Le conseil d'Administration après en avoir délibéré :

DECIDE de créer un emploi permanent d'aide-soignant de classe normale à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2024.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt	Par procuration à Annick SUTTER	X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine					
MARCOT Albert		Par procuration à Maurice GOETTMANN	X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves		Par procuration à Claudine GUILLEMIN	X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Secrétaire de séance  Manon WOTOWIEC		Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Président de séance  Régine DIETRICH
--	---	--

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 06 novembre 2024

Membres en exercice : 13 Présents : 8 Absents et excusés : 5
Procurations : 4

EXTRAIT DE DELIBERATION

3. Personnel

3.2. Création d'un poste d'aide-soignant à temps plein à partir du 1^{er} janvier 2025

Rapporteur : Mme Régine DIETRICH, Président de séance

Suite à la poursuite de détachement d'une aide-soignante, il nous faut créer ce poste pour pourvoir à son remplacement.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver la création d'un emploi permanent d'aide-soignant à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2025.

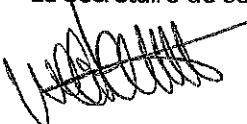
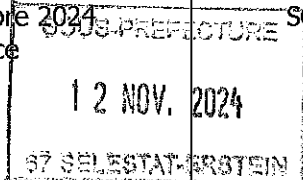

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53.

Le conseil d'Administration après en avoir délibéré :

DECIDE de créer un emploi permanent d'aide-soignant de classe normale à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2025.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt	Par procuration à Annick SUTTER	X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine					
MARCOT Albert		Par procuration à Maurice GOETTELMANN	X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves		Par procuration à Claudine GUILLEMIN	X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Secrétaire de séance</p>  <p>Manon WOTOWIEC</p>		<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Président de séance</p>  <p>Régine DIETRICH</p>
--	---	--

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 06 novembre 2024

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Absents et excusés : 5

Procurations : 4

EXTRAIT DE DELIBERATION

3. Personnel

3.3. Création d'un poste d'agent social à mi-temps à partir du 1^{er} décembre 2024

Rapporteur : Mme Régine DIETRICH, Président de séance

Suite à la poursuite du congé parental d'un agent social, il nous faut créer ce poste pour pourvoir à son remplacement.

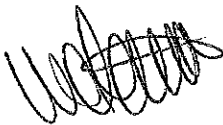
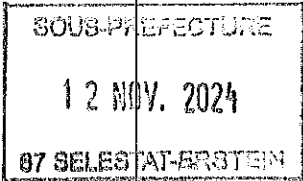
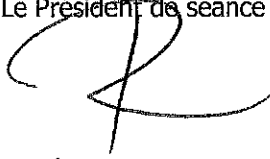
Le conseil d'Administration après en avoir délibéré :

DECIDE de créer un emploi d'agent social à temps non complet, à raison de 28/35^{ème} à partir du 03 octobre 2024.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt	Par procuration à Annick SUTTER	X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine					
MARCOT Albert		Par procuration à Maurice GOETTELMANN	X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves		Par procuration à Claudine GUILLEMIN	X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Secrétaire de séance  Manon WOTOWIEC		Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Président de séance  Régine DIETRICH
--	---	---

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 6 novembre 2024

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Absents et excusés : 5

Procurations : 4

EXTRAIT DE DELIBERATION

4. Cadeau de Noël des résidents

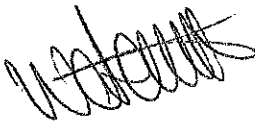

Rapporteur : Mme Régine DIETRICH, Président de séance

Comme chaque année, un cadeau de Noël sera offert aux Résidents de L'EHPAD la Résidence de l'Alumnat. Le budget est de 25 € par Résident.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,
Décide d'accepter de participer financièrement aux cadeaux des Résidents
d'autoriser le Président à engager la dépense.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt	Par procuration à Annick SUTTER	X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine					
MARCOT Albert		Par procuration à Maurice GOETTELMANN	X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves		Par procuration à Claudine GUILLEMIN	X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Secrétaire de séance  Manon WOTOWIEC	Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Président de séance  Régine DIETRICH
--	--

SOUS-PREFECTURE
12 NOV. 2024
87 SELESTAT-ERSTEIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 06 novembre 2024

Membres en exercice : 13 Présents : 8 Absents et excusés : 5
Procurations : 4

EXTRAIT DE DELIBERATION

6. Cadeau de fin d'année en faveur du personnel

Rapporteur : Mme Régine DIETRICH, Président de séance

A l'occasion de la fête de Noël, les personnels de l'EHPAD la Résidence de l'Alumnat souhaiteraient organiser un repas de fin d'année à l'image des dernières années passées.

Aussi, il est proposé au Conseil d'Administration,

- d'accepter de participer financièrement au repas ;
- de fixer le montant de la participation par agent à 25 € par participant ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :



ACCEPTE de participer financièrement au repas

FIXE la participation de 25 € par agent participant

AUTORISE le Président à engager la dépense

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt	Par procuration à Annick SUTTER	X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine					
MARCOT Albert		Par procuration à Maurice GOETTELMANN	X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves		Par procuration à Claudine GUILLEMIN	X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Secrétaire de séance</p>  <p>Manon WOTOWIEC</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 08 novembre 2024 Le Président de séance</p>  <p>Régine DIETRICH</p>
--	--